Centre Formation "PROJETS"
Una Voluntà ! Una strada !
Directeur Antoine NICOLAÏ

Promotion & Réalisation d'Objectifs Individuels ou Collectifs de Formation.

9 places PAOLI 20220 l'ÎLE ROUSSE.
Tél 04 95 60 46 08. Fax 04 95 60 46 45
Sarl.projets@orange.fr

Les Conditions générales de vente de nos prestations de formation

Définitions.
Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande d'une formation. Apprenant : la personne physique qui participe à une formation. Formations interentreprises : les formations inscrites au catalogue « Projets » et qui regroupent des apprenants issus de différentes structures. Formations intra-entreprises : les formations conçues sur mesure pour le compte d'un client ou d'un groupe de clients. CGV : les conditions générales de vente, concernant les Entreprises, les OPCO, d'autres financeurs non publics.

Objet et champ d'application..
Les présentes conditions générales de vente (CGV) déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la **SARL « Projets » pour le compte d'un client.** Toute commande de formation auprès de la société implique l'acceptation sans réserve du client, des présentes CGV.
Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.
Le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV. Toute condition contraire et notamment toute condition générale ou particulière opposée par le client ne peut, sauf acceptation formelle et écrite de « Projets » prévaloir sur les présentes CGV, et ce, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le fait que « Projets » ne se prévale pas à un moment donné de l'une des présentes CGV ne peut être interprété comme valant renonciation à s'en prévaloir ultérieurement .
Les présentes CGV peuvent être amenées à évoluer : le client peut accéder sur notre site internet formationbalagne-projets.com
Il y est spécifié les obligations réciproques et le déroulé des prestations, conformément aux référentiel s des certifications et les critères qualité auxquels le centre se conforme scrupuleusement.

Prix.
Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes et sont à majorer de la TVA au taux en vigueur. (20%) . Le prix facturé inclut la fourniture de la prestation de formation conforme aux exigences de qualité, *ainsi que éventuellement le coût de la certification. Les frais de repas, ainsi que les frais de* déplacements et d'hébergement des participants à la formation ne sont pas inclus dans le prix de la prestation de formation, excepté quand cela est mentionné explicitement.

Facturation.
Dans le cas d'un financement par l'intermédiaire d'un OPCO, il appartient au Client d'obtenir la prise en charge des formations commandées auprès de cet organisme, accompagnée d'une demande de subrogation. Dans le cas où cette prise en charge n'est pas obtenue le Client devra s'acquitter des sommes dues et fera son affaire du remboursement auprès de l'OPCO dont il dépend. En cas de subrogation la facture sera adressée à l'OPCO avec copie à l'Entreprise.

Paiements - Modalités.
Le prix des prestations de formation est payable à 30 jours à l'émission de la facture, sauf accord préalable et écrit entre le Client et un responsable habilité de « Projets ».
La facturation est accompagnée de l'attestation réglementaire de réalisation, jointe aux feuilles des présences signées par demi-journées par le stagiaire.
Le **règlement de la facture se fait exclusivement par virement ou chèque bancaire.**

Retard ou défaut .
Conformément aux dispositions de l'article L 441-6 du Code de commerce, le délai de paiement des sommes échues ne peut dépasser les trente jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture **pourra générer** , après un **premier rappel**, des pénalités de retard au taux d'intérêt légal appliqué par la Banque Centrale Européenne majoré de 10 points de pourcentage, qui ne peut toutefois être inférieur à trois fois le taux d'intérêt légal, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement, conformément aux dispositions de l'article D 441-5 du Code du Commerce.

Conditions de report et d'annulation d'une prestation du fait du client.
L'annulation d'une inscription par le client à une formation est possible avant la date de la formation. Il est recommandé de la faire au moins une semaine avant par tout moyen. « Projets » n'a prévu aucune indemnité de dédit pour une formation non commencée.
Cas particulier des formations certifiantes
Dans le cadre d'un parcours certifiant, le non participation à la certification par le bénéficiaire n'entraîne pas une modification du coût de la formation, le coût de la certification reste dû même en cas d'abandon si l'inscription a été réalisée auprès du certificateur.

Conditions de report et d'annulation d'une prestation du fait de « Projets »
En cas d'inexécution de ses obligations suite à un événement fortuit ou à un cas de force majeure, la « PROJETS » ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un formateur ou d'un responsable pédagogique ,les grèves ou conflits sociaux externes à « Projets » , les désastres naturels, les actes de terrorisme, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tous types, les piratages informatiques ou toute autre circonstance échappant au contrôle de « Projets ». En cas d'annulation, les clients (le cas échéant, les stagiaires) seront informés par courriel. Une proposition de participation à une autre formation positionnée à d'autres dates pourra leur être faite. Programme des formations Si elle le juge nécessaire, la

9 places PAOLI 20220 l'ÎLE ROUSSE.
Tél 04 95 60 46 08. Fax 04 95 60 46 45
Sarl.projets@orange.fr

société pourra modifier les contenus des formations suivant la dynamique de groupe ou le niveau des participants. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Prérequis..

« Projets » spécifie dans ses informations préalables et/ou programmes et/ou référentiels de certification, **les connaissances initiales requises (prérequis)** ainsi que les **conditions de mise en** œuvre de ses formations. Il appartient au client de s'assurer que tout stagiaire inscrit à une formation interentreprises ou intraentreprise satisfait bien les prérequis spécifiés sur le programme de formation correspondant. « Projets » ne peut en conséquence être tenue pour responsable d'une éventuelle inadéquation entre la formation suivie et le niveau initial des stagiaires. Si un stagiaire ne réunit pas les prérequis pour participer à la formation, se réserve le droit d'annuler son inscription à la formation

Effectif – Ajournement..

Pour favoriser les meilleures conditions d'apprentissage, l'effectif de chaque formation est limité. Cet effectif est déterminé, pour chaque formation, en fonction des objectifs et des méthodes pédagogiques.

Les inscriptions sont prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'émission d'un devis ne tient pas lieu d'inscription. S « Bon pour accord » retournés à « Projets », ont valeur contractuelle. Une fois l'effectif atteint, les inscriptions sont closes. « Projets » peut alors proposer au client/stagiaire de participer à une nouvelle session ou de figurer sur une liste d'attente. Dans le cas où le nombre de participants serait insuffisant pour assurer le bon déroulement d'une formation ou en cas de problème technique ou logistique, « Projets » se réserve la possibilité d'ajourner la formation 15 jours avant la date de démarrage prévue et ce sans avoir à verser des indemnités ou dédommagement au client .

Horaires – Modalités – Règlement intérieur.

Sauf indication contraire portée sur la fiche de présentation de la formation et la convocation, la durée quotidienne des formations présentielles est fixée à sept heures pour une journée complète et à trois heures trente pour une demi-journée. Sauf indication contraire portée sur la convocation les formations se déroulent de 09 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h avec une pause en milieu de chaque demi-journée. Les lieux, adresse et horaires des formations sont indiqués sur la convocation. Le règlement intérieur de « Projets » s'applique aux stagiaires durant leurs présences en formation. Il est signé par ceux-ci qui attestent en respecter toutes les clauses. « Projets » se réserve la possibilité d'exclure un stagiaire ne respectant pas une ou plusieurs clauses du règlement intérieur, après l'en avoir averti une fois.

Propriété Intellectuelle et droit d'auteur.. La transmission des supports et contenus « Projets » n'emporte aucune cession de droit d'auteur, ou de droit de propriété intellectuelle. L'ensemble des supports de formation fournis par « Projets » quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique…), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client et le stagiaire s'engagent à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations. Le client et le stagiaire s'engagent à ne pas céder les supports de formation à des tiers, même à titre gratuit ou de prêt. De même le client et le stagiaire s'engagent à ne pas réaliser de présentation publique ou de publication des supports de formation sans accord écrit de « Projets » Le client et le stagiaire s'engagent également à ne pas réutiliser les contenus et supports de formation de C-« Projets » dans des appels d'offre ou pour tout autre sujet, sans accord écrit de « Projets »

Informatique et libertés - Confidentialité et communication.

Les informations à caractère personnel communiquées par le client sont utiles pour le traitement de l'inscription et de son accompagnement tout au long de son parcours de formation. « Projets » le client et l'apprenant s'engagent à garder confidentiels et à protéger les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par « Projets » au client. « Projets » s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO et cofinanceurs, les informations transmises par le client, y compris les informations concernant les apprenants. Cependant, le client accepte d'être cité par « Projets » comme client de ses formations. À cet effet, le client autorise « Projets » à mentionner son nom ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

RGPD, Protection et accès aux information à caractère personnel.

Le client s'engage à informer chaque apprenant que : des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de nos formations conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification des données à caractère personnel le concernant.

Limites de responsabilité. La responsabilité de « Projets » ne peut en aucun cas être engagée pour toute cause étrangère à « Projets »

Notifications. Toutes notifications devant être effectuées dans le cadre de l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente seront considérées comme réalisées si elles sont faites par lettre recommandée avec demande d'avis de réception aux adresses suivantes : SARL PROJETS 9 Place Paoli 20220 l'Île Rousse, à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Nullité d'une clause. Si l'une quelconque des dispositions des présentes Conditions Générales de Vente était annulée, cette nullité n'entraînerait pas la nullité des autres dispositions.

Loi applicable et compétences..

Les présentes CGV sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la SARL « PROJETS » et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant le tribunal Bastia compétent en la matière.

Bilan de fin de prestation.

« On ne forme pas pour former », c'est un investissement, du participant , de l'entreprise, qui appelle **une évaluation à chaud** de son efficacité pédagogique et de l'atteinte des objectifs **et à froid** des transferts en terme d'insertion professionnelle et pour les actifs de l'impact sur l'évolution des pratiques professionnelles. Elle est non seulement règlementaire mais très utile pour nous aider à améliorer nos pratiques pédagogiques.

9 PLACE PAOLI 20220 ILE-ROUSSE SARL PROJETS Tél 04 95 60 46 08 06 31 46 91 32 Antoine NICOLAÏ Directeur SIRET 42150847400010 APE : 8559C